

NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2025/101

Genève, le 22 août 2025

CONCERNE :

Thème de la Journée mondiale de la vie sauvage 2026

1. La Journée mondiale de la vie sauvage 2026 mettra l'accent sur l'importance fondamentale des plantes médicinales et aromatiques (PMA) pour la nature et l'homme. Sous le thème « **Plantes médicinales et aromatiques : préserver la santé, le patrimoine et les moyens de subsistance** », cette Journée réunira des innovateurs et des partenaires actifs dans ce domaine et offrira un espace de dialogue sur le commerce durable et légal et la conservation des PMA. Les célébrations viseront à mettre en lumière les efforts de conservation des PMA, à renforcer les connaissances et la sensibilisation sur leur valeur commerciale, leurs bénéfices en termes de moyens de subsistance et leurs rôle dans l'écosystème, et à encourager la recherche, l'innovation et les partenariats pour garantir la survie des espèces de PMA à l'état sauvage.
2. Le thème de 2026 soutient les objectifs du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) qui appelle à assurer une vie saine et le bien-être, à promouvoir une croissance économique durable et inclusive, à garantir une gestion durable des ressources naturelles et à enrayer la perte de biodiversité. Il s'aligne également sur les objectifs du [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal](#) qui prône l'utilisation durable de la biodiversité et le partage équitable des avantages, ainsi que sur la [Vision de la stratégie CITES pour 2021-2030](#) qui vise à garantir que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages soit légal et durable.
3. Les parties et les acteurs concernés sont invités à soumettre des photos, des vidéos, des données et/ou des témoignages illustrant les efforts déployés à l'échelle mondiale, régionale, nationale ou locale pour conserver les PMA. Ces contributions pourront être utilisées dans la campagne en ligne précédant la Journée, en tant que références éducatives et sources d'inspiration pour le grand public.

Merci de bien vouloir soumettre toute contribution le plus tôt possible, de préférence avant le **15 octobre 2025** à l'adresse wildlifeday@un.org.

4. Le Secrétariat, avec des partenaires tels que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), Jackson Wild et le Geneva Environment Network, organisera la célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage 2026 le mardi 3 mars 2026 (heure et lieu à confirmer). L'événement sera retransmis en direct au public. De plus amples informations seront disponibles en temps voulu sur www.wildlifeday.org et sur les médias sociaux de la Journée mondiale de la vie sauvage.

5. Toute question concernant la présente notification peut être adressée à wildlifeday@un.org.